

Les moines de l'abbaye Saint Joseph de Clairval fondent un prieuré en l'abbaye saint Pierre-saint Paul de Solignac

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#), [Église en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

Date : 11 juin 2021

L'abbaye de Solignac, en Haute-Vienne, a été vendue par le diocèse aux moines bénédictins de Saint-Joseph de Clairval (Flavigny-sur-Ozerain, Bourgogne). Ils prendront possession des lieux dès le 1er août 2021. Les moines ont décidé de fonder un prieuré saint Joseph.

L'abbatiale restera entre les mains de la paroisse pendant quelques mois. A compter du 28 novembre, date de l'installation officielle des nouveaux religieux, ce sont eux qui assureront, dans l'abbatiale, sept offices par jour, ainsi que la messe dominicale.

Marie-Flore Harmel directrice de la communication du diocèse de Limoges, interroge **Damien Deleersnijder** chargé de projet pour l'abbaye de Solignac :